TSBM —Assemblée générale du 05/07/2025

2025 – AG - 01

Extérieur pas de tir 25m.

La feuille de présence est visée, les pouvoirs sont présentés.

Mesdames, Messieurs,
Bonjour à toutes et à tous, et merci de votre présence.

Pour la saison sportive 2024-2025, le nombre de nos adhérents est de 113, dont 9 second club . Le quorum, est donc pour cette année de 38 membres présents ou représentés. Il est atteint, à 14 heures 30 minutes : 77 adhérents sont présents ou représentés, l'assemblée peut donc valablement se tenir.

Cette assemblée générale commence par un hommage à un membre du bureau depuis fort longtemps, bâtisseur, et disparu il y a peu. En effet, notre ami Régis BEAUDROIT nous a quitté brusquement. L'ensemble des personnes présentes observe, ensemble, un temps de recueillement.

Élection des commissaires aux comptes

Le Président remercie par avance les deux adhérents qui voudront bien vérifier les comptes pendant l'assemblée et nous faire part de leurs remarques lors de la présentation du rapport financier. Il est fait appel à candidatures.

Les adhérents qui sont candidats et sont donc proposés au vote de l'assemblée pour être commissaires aux comptes sont M. GOMILA Bernard (02422582) et M. SOULIE Pierre (82709438).

Leur candidature est soumise au vote de l'assemblée.
Aucune voix contre, aucune abstention, ils sont donc élus à l'unanimité.
Ils se retirent avec l'ensemble de la comptabilité pour vérification.

Rapport moral du Président

Le Président tient à remercier les bénévoles à qui il demande souvent d'accueillir les nouveaux tireurs. Ils leur ont donné de précieux conseils ce qui a permis à ces nouveaux adhérents de pratiquer notre sport en toute sécurité pour la saison 2024/2025. Le Président espère qu'il en sera de même pour la nouvelle saison sportive 2025/2026.

Nous sommes actuellement 113 licenciés dans notre club, toutes appartenances confondues CEA, ORANO et extérieur et nous avons aussi quelques tireurs en second club.
Le club se porte bien.

Travaux Stand 200m

Les travaux d'aménagement du pas de tir 200 m continuent d'avancer, certes doucement mais sûrement. Nous avons commencé les aménagements de sécurité qui nous permettront de pratiquer en toute sécurité.(construction d'un mur de 2 m tout du long du parking du 100m).
Pour cela, comme l'année dernière, nous avons demandé à la ligue LR une aide financière sur dossier, au motif de la mise en sécurité du nouveau pas de tir.
La ligue nous a octroyé une aide substantielle (développé dans le bilan financier).

Nous continuons toujours à entretenir les installations existantes. Le Président fait encore une fois et de nouveau appel aux bonnes volontés pour la suite des travaux que nous pourrons faire nous-même.

Projet de vente des installations

Comme vous le savez le CSE ORANO Cycle souhaite vendre les installations de la zone de Berret. le TSBM et le T3CBM de façon conjointe et avec le soutien de la Mairie, avons fait une offre d'achat aux propriétaires. Nous attendons la réponse.

Dans l'instant présent et jusqu'à de nouvelles informations contraires que nous pourrions vous donner, nous continuons à utiliser les installations et nous vous tiendrons informés des suites de cette affaire .

Compétitions

Comme depuis de nombreuses saisons sportives, plusieurs adhérents ont participé à des compétitions amicales, départementales et régionales. Certains ont décroché des qualifications aux championnats de France dans diverses disciplines.

Nous organisons les interdépartementaux et le régional Silhouettes Métalliques carabine petit calibre et Field et comme de coutume la bonne humeur était de mise lors de ces rencontres. Nous avons été également chargés pas notre ligue d'organiser une journée découverte dans cette discipline. Nous développerons cela dans le bilan sportif .

Tous les adhérents peuvent participer aux compétitions et s'amuser notamment en participant à notre challenge « Robert Perez » qui devrait avoir lieu au stand 25 m début novembre ainsi que le concours amical black field-winchefield.

Renouvellement des licences

Pour la partie renouvellement des licences, pour la saison 2025/2026, la fédération a décidé d'une augmentation du prix des licences de 5 euros, le pourcentage de cotisation club pour le comité du Gard est de ce fait impacté, nous répercutons sur le montant pour le renouvellement des licences 2025/2026. La ligue du Languedoc Roussillon n'a pas prévu d'augmentation.

Nous avons ainsi dû nous résoudre à une augmentation de 20 euros de notre cotisation pour couvrir les augmentations des frais courants (énergie, matériel, assurance et autre) et en prévision des dépenses liées à l'acquisitions des installations.

Les ayants droits des CE Orano et CEA bénéficient d'une « ristourne » de 20€ sur les tarifs annuels du TSBM permettant le renouvellement des licences. A date il n'y a pas d'information de la part de ces CE relative à une éventuelle suppression. Cette ristourne est maintenue.

Pour les adhérents les tarifs 2025/2026 sont donc les suivants :

- CEA : 230€ donc 210 € si présents à l'AG du 05 juillet 2025
- Orano DEM Marcoule : 230€ donc 210 € si présents à l'AG du 05 juillet 2025
- Extérieurs : 250€ donc 230 € si présents physiquement à l'AG du 05 juillet 2025
- Bâtisseurs : 190€ donc 170 € si présents physiquement à l'AG du 05 juillet 2025
- Carte second club 170€

L'année sportive fédérale commence le 31 août 2026 Il vous faudra valider comme tous les ans votre accès au stand auprès d'Olivier, au début du mois de septembre.
De même, le certificat médical 2025/2026 est à inclure dans votre espace EDEN.

Renouvellement des autorisations de détention des armes de catégorie B

Pour les renouvellements des autorisations de détention des armes de catégorie B, il vous faut demander un avis favorable à votre Président de club qui, par sa signature s'engage et certifie que le demandeur pratique le tir sportif de façon régulière. Le Président rappelle que dans le règlement intérieur de notre club, que vous trouverez évidemment sur le site du club, il est demandé aux tireurs détenteurs des armes de catégorie B de fréquenter nos installations au minimum 3 fois dans l'année. Nous pouvons vérifier la venue effective de l'adhérent demandeur via les badges de contrôle des entrées. Il semble que certains adhérents l'aient oublié.

Après lecture du rapport moral le président le soumet au vote de l'assemblée.
Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.

Rapport sportif

Saison sportive 2024-2025

Nous avons commencé la saison par l'organisatin de notre Challenge Robert PEREZ le 05/10/2024 avec 39 tirs pour 28 participants. Le score à battre est de 287 pts sur 300 :

- 1 er BUCZINSKI 287 pts ;
- 2 ème VIRETTO 265 pts ;
- 3 ème DEMANGE 262 pts.

Même si certains ont effectué plusieurs tirs, seul le premier tir était pris en compte.

Nous avons continué sur l'organisation de notre black field/winchfield le 23 novembre 2024.
Une dizaine de participants se sont affrontés amicalement.

Le 14 décembre le club a organisé à la demande de notre ligue, une journée découverte de la Silhouette Métallique. La convivialité de notre accueil a été appréciée par les participants, les responsables et les tireurs experts de cette discipline.

Le 22, 23 mars 2025, 9 tireurs du club ont participé au départemental TAR (tir aux armes réglementaires) dans différentes séries avec des résultats très satisfaisants.

Les 28, 29, 30 Mars, le club a organisé l' interdépartemental « Silhouette métallique et field » sur 2 jours et demi. Nous avons reçu l'Hérault et quelques tireurs des départements voisins. 69 tirs ont été effectués, les résultats ont été très satisfaisants pour nos compétiteurs. (vous pouvez regarder ces résultats sur le site du club).

Le 6 avril 2025, 1 tireur du club a participé au départemental 25/50 m avec des résultats très enviables, 2 médailles de bronze et une médaille d'argent dans 3 disciplines.

Les 3 et 4 mai 2025 5 tireurs ont participé aux régionaux TAR avec pour certains de bons résultats, cependant trop juste pour prétendre s'aligner au championnat de France dans cette discipline, ce sera pour l'année prochaine.

Les 9, 10 et 11 mai 2025 le club a organisé le championnat régional Silhouette Métalique petit calibre et field. Les tireurs du club se sont très bien défendus en trustant les 2 et 3 eme places en carabine légère, et 2 ème en carabine lourde ainsi que des 2eme et 3eme place en production ou visée optique.

Quelques tireurs ont aussi participé au départemental et régional SM pistolet 22 lr. Certains tireurs du club ont décroché leurs place au championnat de France Silhouette métallique qui se déroulera la semaine prochaine à VITROLLES. Vous pouvez retrouver également tous les résultats sur le site du club. Merci à ces compétiteurs pour représenter le club.

Nous préparons la nouvelle saison sportive 2025/2026 avec envie et courage, avec en début de saison notre challenge Robert PEREZ dont nous vous communiquerons la date sur le site du club rubrique accueil. Tous les adhérents peuvent participer à cette compétition amicale.

Après lecture du rapport sportif le président le soumet au vote de l'assemblée.
Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Le rapport financier est présenté et détaillé par la trésorière : la trésorière présente les comptes de l'association et le bilan à l'assemblée.
Les commissaires aux comptes n'ont décelé aucune anomalie dans les comptes et les documents comptables qui leur ont été remis.

Après lecture du rapport financier le président le soumet au vote de l'assemblée.
Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

Il n'a pas été demandé que les échanges soient spécifiquement consignés dans le présent compte rendu. Ces échanges ont porté sur les points suivants :

Cahier de présence stand : il a été demandé si dans la mesure où il y a un système de badges d'accès au stand, il est toujours obligatoire de signer le cahier lors de son arrivée au pas de tir.

Diverses modalités relatives aux certificats médicaux et règlements des cotisations

Aucune autre question diverse n'étant proposée par l'assemblé, à la séance après avoir remercié chaleureusement les participants.

16 h 30...mn le Président lève la séance, les participants de l'AG peuvent régler leur adhésion au TSBM.

Le Président	La trésorière	Le secrétaire
Pascal MARGOTTEAU	Céline MALPLAT	Guillem QUATRECASAS